

LES AMIS DU FORT D'AMBLETEUSE

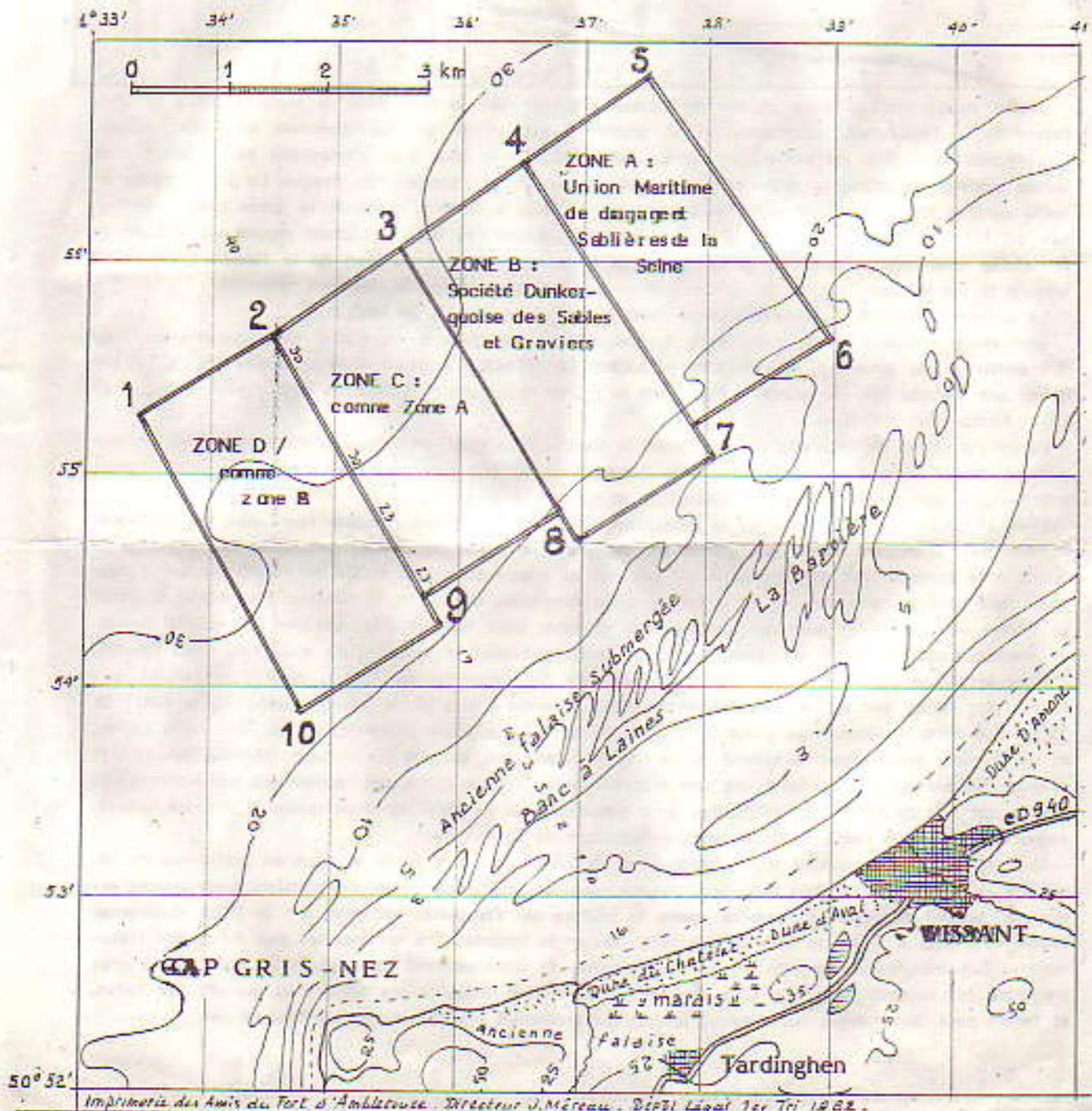
Mieux connaître pour mieux les préserver les valeurs historiques, esthétiques et biologiques de nos rivages et créer un Parc Littoral de la Manche et de la Mer du Nord.

6, boulevard de la Liberté, 59800 LILLE

FEUILLET D'INFORMATION N° 9 - Février 1982

PROJET D'EXPLOITATION SOUS-MARINE D'UN GISEMENT DE GRANULATS DEVANT LE CAP GRIS-NEZ

Les coordonnées géographiques des périmètres demandés par les exploitants, affichés à la Mairie de WISSANT lors de l'enquête publique du 28.12.81 au 27.2.82, s'expriment sur la carte comme il suit :



Coupe correspondant, sur la carte, à l'alignement du point 2, du point 3, et du village de Tardingham.

Echelle des distances : 16 mm = 1 km

Echelle des hauteurs et des profondeurs : 5 mm = 10 m



Cette coupe montre deux anciennes falaises creusées par le mer dans le socle rocheux : l'une, terrestre, à Tardingham, correspond à un ancien niveau marin qui fut supérieur au niveau actuel. L'autre, sous-marine, à un autre niveau qui fut situé 20 m plus bas. L'ensemble est couvert d'un mince placage de sable, de gravier et de galets provenant de l'érosion des rivages. La partie haute de cette couche forme la plage actuelle à partir de laquelle le vent a construit le faible cordon de dunes qui ferme le marais de Tardingham. Le Banc à la Ligne (ou Banc à Laines) repose sur le bord de la falaise sous-marine; enfin la partie basse de la couche s'étend du pied de la falaise sous-marine jusqu'à 10 km au large : c'est là, du point 9 au point 2, que s'étend le gisement convoité.

La surface demandée pour l'exploitation (voir la carte) est de 19, 26 km².

Une étude d'impact a été mise à la disposition du public lors de l'enquête. Elle nous a appris que "l'importance du gisement est de DIX MILLIONS DE TONNES pouvant être exploités EN TOTALITE grâce aux moyens mis en oeuvre". Mais dans le même texte, d'autres chiffres font craindre un tonnage beaucoup plus important.

La courte durée de l'enquête n'a pas laissé le temps d'examiner en détails l'étude d'impact. Ce document, très volumineux, décrit surtout la composition du gisement mais ne semble pas étudier avec précision les risques de dégradation biologique et géographique que voici :

Pour la pêche : sur ce banc où la nourriture abonde habitent des poissons fins (soles par exemple) et de gros crustacés (lourdeaux, homards). De plus, le type de gravier est celui qui convient le mieux à la reproduction du hereng. Il est proposé de n'enlever que la moitié de l'épaisseur de la couche, mais nous ne pouvons pas nous fier à cette promesse, car toute la richesse biologique du dépôt se trouve en surface et nous ne pouvons plus accepter pour nos eaux territoriales le moindre appauvrissement supplémentaire; par ailleurs, l'étude mentionne bien le projet d'une exploitation **en totalité**.

Pour le rivage : la coupe ci-dessus peut dispenser de commentaires. Certes, dans la réalité, la pente est plus faible que sur le schéma. Mais cela ne change rien : sur un rivage aussi fragile, **TOUT SE TIENT**. Le banc supérieur qui porte le marais, la dune et la plage prend appui sur le Banc à Laines, et ce dernier, surplombant le rebord de la falaise submergée, se cale sur le banc inférieur que l'on se propose d'exploiter. Or, ce banc une fois exploité ne se reconstituera pas rapidement, car les courants marins ont mis de nombreux millénaires à le construire, et ils l'ont construit grâce à l'érosion des rivages. L'exploitation risque donc de rompre l'équilibre de l'ensemble.

Nous allons donc demander à nos spécialistes l'examen de cette étude et nous en publierons les résultats. En attendant, si vous redoutez, comme nous, les effets de cette exploitation, vous pouvez intervenir auprès des pouvoirs publics après la clôture de l'enquête, en envoyant le talon ci-dessous, rempli et signé, à l'adresse indiquée au recto ou en le remettant à un membre des A.F.A. qui transmettra. Ces manifestations individuelles, permanentes et constamment renouvelées soutiendront et prolongeront les oppositions qui se sont révélées, empêcheront d'oublier les démarches qui ont été faites, et feront peut-être hésiter sur d'autres projets qui menacent également notre milieu de vie.